



Les successions d'aléas climatiques, l'évolution des réglementations, les crises successives, mettent à mal les exploitations et leurs dirigeants.

La cellule d'accompagnement des agriculteurs en difficulté a pour unique objectif de prévenir et traiter des situations professionnelles qui se dégradent. Elle centralise les partenaires et met en relation les différents interlocuteurs pour réaliser un diagnostic global afin de trouver ensemble les adaptations pour pérenniser la vie des entreprises agricoles.

N'hésitez pas, dès l'apparition des difficultés, à nous contacter ou à contacter un des partenaires.

Nous sommes à votre écoute.

Pour qui, pour quoi ?

Pour qui ?

- pour moi,
- pour un proche,
- pour un tiers

Pour quoi ?

Pour faire face à des difficultés :

- conjoncturelles
- financières,
- personnelles

Comment signaler ?

En remplissant la fiche de signalement disponible sur le site : wwwaisne.gouv.fr et sur les sites des partenaires.

Vous aider à trouver des solutions

Audit, suivi, accompagnement social, concertation avec les créanciers, reconversion, ... **en toute confidentialité**

Comment nous contacter

Par courriel :

ddt-cellule-accompagnement@aisne.gouv.fr

Par téléphone :

03.23.24.65.97

Direction Départementale des Territoires
Cellule d'accompagnement des agriculteurs en difficulté

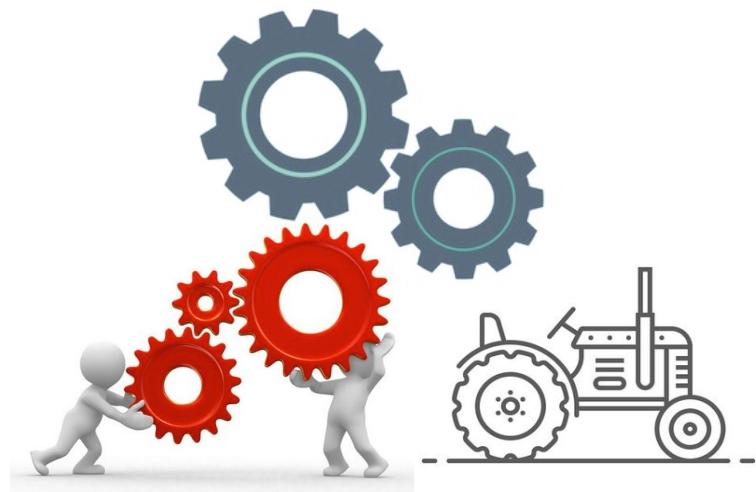
50, boulevard de Lyon
02011 LAON Cedex

Direction Départementale de la Protection des Populations

Espace Symbiose - ZAC du Griffon
80 rue Pierre Gilles de Gennes,
02000 BARENTON BUGNY



Cellule d'accompagnement des agriculteurs en difficulté dans l'Aisne



santé
famille
retraite
services



Groupama



entreprendre, ensemble

